

MAIRIE DE MONTAGNY



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE 2015

La séance est ouverte à 19 heures.

Etaient présents : Mmes CARTIER - FRAISSE-SIBILLE — JEANJEAN-MARECHAL – LARME-CATHERINEAU - LASSALLE — PAILLASSEUR - PONE-VANHAUWAERT – TEDESCHI - TURPIN

Mrs BAUDUIN - BESSON – DUMONT-BURDIN - FOUILLAND - GERGAUD –MEUNIER - PROST- RIGNANESE – SAYLLAC - TOURNIER.

Ont donné pouvoirs : de Marie-Hélène MARTINAUD à Claude MEUNIER - de Florent LECAMUS à Noëlle TURPIN - de Stéphane GAUMOND à Pierre FOUILLAND.

Etaient absents : Sophie GAY.

Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 22 octobre 2015 :

le compte rendu est approuvé par 1 abstention et 21 voix pour.

Délibération 2015-052 Adhésion à la charte régionale d'entretien des espaces publics - Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages : cette charte proposée par le CROPPP a pour but de réduire à néant tous pesticides, tant pour le personnel que pour l'environnement et la qualité de l'eau et se donne un délai de 5 ans. Adoptée à l'unanimité.

Délibération 2015-053 Avis sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale : dans le cadre de la concertation sur ce projet, la commune doit se positionner sur les propositions de regroupements. Après étude des diverses propositions, la commune non satisfaite de ces propositions décide d'émettre un avis défavorable sur ce projet. Adoptée par 4 abstentions et 18 voix pour.

Délibération 2015-054 Création d'un poste d'ATSEM principal de 2^o classe permanent, à temps complet : compte tenu de l'avancement de grade d'un agent des écoles, il y a lieu de créer un poste permanent d'ATSEM Principal de 2^{ème} classe à temps complet. Adoptée à l'unanimité.

Délibération 2015-055 Création d'un poste d'adjoint technique de 1^o classe permanent à temps non complet : compte tenu de l'avancement de grade d'un agent du service technique, il y a lieu de procéder à la création d'un poste permanent d'adjoint technique de 1^o classe à temps non complet. Adoptée à l'unanimité.

Délibération 2015-056 : Création d'un poste d'attaché principal permanent à temps complet. Compte tenu de l'avancement d'un agent du service administratif, il y a lieu de créer un poste permanent d'attaché principal à temps complet. Adoptée à l'unanimité.

Délibération 2015-057 : Subvention exceptionnelle dans le cadre de la Solidarité Inondations octobre 2015 pour les Alpes Maritimes : l'association des Maires du Rhône et de la Métropole lance un appel aux dons auprès des collectivités territoriales. La commune propose un don de 150 €. Adoptée à l'unanimité.

Délibération 2015-058 : Subvention exceptionnelle à l'association Sauveteurs de Givors : cette association sise à Givors sollicite une subvention exceptionnelle afin de faire face à des difficultés financières suite à un contrôle de l'URSSAF et afin de pouvoir organiser la fête souhaitée pour ses

130 ans. La commune propose de verser 150 €. Mr Tournier, Président de cette association, sort de la salle et n'assiste pas au vote. Adoptée par 2 abstentions et 19 voix pour.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 heures.

Le Maire,

signé

Jean-Louis GERGAUD